

FABRÈGUES INFOS

ÉDITION SPÉCIALE CRISE SANITAIRE COVID-19



Jacques MARTINIER

Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

Chères Fabrèguoises,
Chers Fabrèguois,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire d'une gravité exceptionnelle et dont l'ampleur est sans précédent. Tout d'abord je souhaite apporter tout mon soutien aux malades et proches des victimes du COVID 19. Face à cette épidémie, nous pouvons compter sur l'engagement de tous les professionnels de santé sur le front depuis de nombreuses semaines. Je tiens bien entendu à les remercier en premier lieu, il en va de même pour l'ensemble des acteurs qui agissent au quotidien : les forces de sécurité, les commerçants, les éboueurs, fonctionnaires et tous les citoyens bénévoles qui se mobilisent.

Depuis le début de cette crise sanitaire, les services municipaux se sont également engagés sans

relâche pour assurer la continuité du service public : portage de repas, aides aux personnes isolées et fragiles par le biais du CCAS, patrouille de la police municipale, service minimum d'accueil des enfants des agents mobilisés pendant la crise, permanences téléphoniques et astreintes techniques pour répondre aux urgences. Je les remercie également chaleureusement.

Je suis en lien avec le président de la métropole de Montpellier et l'ensemble des maires du territoire pour préparer le déconfinement qui s'avère être notre prochain défi de taille. Philippe Saurel a pris la décision de commander un millions de masques réutilisables soit deux par habitants de la métropole. Ces derniers seront distribués par la commune avec les modalités qu'il

nous reste à définir. Une information spécifique vous sera adressée dès que possible.

J'ai souhaité, à travers cette édition, vous informer de la gestion actuelle de la crise et vous apporter les éléments à notre disposition aujourd'hui.

La situation est en constante évolution et je vous invite également à suivre les actualités sur l'application mobile de la commune ou le site internet afin d'être au fait des évolutions. Vous trouverez, à la dernière page, un rappel des coordonnées numériques et téléphoniques des services municipaux.

*Prenez soin de vous, merci
et bon courage à tous.*



LA VILLE ET LA MÉTROPOLE S'ENGAGENT

Depuis le début du confinement, l'ensemble des services municipaux se mobilisent afin d'assurer la continuité du service public, notamment auprès des citoyens les plus fragiles et isolés. Retrouvez, au fil de ces pages, les actions mises en œuvre par la commune.

La mairie assure une permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au 04 67 85 11 57.

→ LE SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS

Depuis le lundi 16 mars, les Accueils de Loisirs Périscolaires, l'ALSH, le Secteur jeunes, le RAM et le LAEP sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Vous n'avez pas besoin de désinscrire vos enfants : l'annulation est faite par le service de la Vie Scolaire. Bien entendu, aucune facturation ne sera émise pour cette période exceptionnelle.

La Ville de Fabrègues maintient toutefois l'accueil des enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise (soignants et autres professions mobilisées). Durant les vacances de printemps, 3 à 7 enfants par jour ont ainsi été accueillis à l'ALSH.

Concernant la reprise de l'enseignement et des activités périscolaires, une communication spécifique sera faite dès que les mesures précises seront connues.

→ L'ETAT CIVIL

Ce service assure une permanence sur RDV pour la gestion des naissances et reconnaissances ainsi que des décès. Renseignements au : 04 67 85 11 57.

→ L'URBANISME

Le service urbanisme assure une permanence téléphonique pour toute demande concernant vos dossiers en cours d'instruction ou vos projets de travaux. Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme sont suspendus jusqu'à la déclaration de fin de l'état d'urgence sanitaire. Renseignements : 04 67 85 61 82 - urbanisme@fabregues.fr

→ L'ENTRETIEN DE LA VILLE

Une astreinte technique est assurée par les services techniques avec l'entretien des parcs, jardins et cimetières ainsi que les interventions d'urgences.

→ L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

En cette situation exceptionnelle de confinement lié au Covid-19, tous les événements jusqu'au 15 juillet 2020 sont annulés ou reportés. La communication de la ville de Fabrègues quant à l'agenda reprendra après la levée du confinement. D'ici là, restez chez vous.

→ LA POLICE MUNICIPALE

Au-delà de ses missions courantes toujours assurées quant au maintien de l'ordre public, la Police Municipale de Fabrègues est également sur le terrain pour veiller au respect des règles de confinement liées à la crise sanitaire actuelle. En plus des contrôles en appui de la Brigade de



La Police Municipale et la Gendarmerie de Saint Jean de Védas veillent au respect du confinement

Gendarmerie de Saint Jean de Védas induisant parfois verbalisation, les policiers sillonnent la ville en patrouille pour vérifier si l'arrêté municipal, notamment concernant les parcs, est bien respecté.

→ L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT

La mairie et le CCAS, rue Paul Doumer, laissent à votre disposition des exemplaires imprimés sur le parvis de l'hôtel de ville et à l'Espace Solidarité.



DES MASQUES ALTERNATIFS VOUS SERONT PROCHAINEMENT DISTRIBUÉS

Suite à la commande d'un million de masques alternatifs effectuée par Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, deux masques lavables par habitant seront distribués par les services municipaux de la ville de Fabrègues dès réception de la livraison. Les modalités de distribution seront communiquées prochainement.

ALERTE FAUX DÉMARCHEURS : Des personnes se présentent comme des agents municipaux pour distribuer des masques. Ne laissez personne entrer chez vous. Avant la distribution des masques, nous vous ferons part de l'organisation mise en place.

LA MUNICIPALITÉ MAINTIENT ET RENFORCE SON SERVICE AUX PERSONNES

La cuisine centrale municipale produit actuellement 50 repas par jour en moyenne pour les personnes âgées, du lundi au dimanche. 1200 repas ont ainsi été confectionnés en mars et 1400 repas sont prévus pour le mois d'avril.

En comparaison, voici les chiffres 2019-2020 :
 Février 2019 : 811 repas / Février 2020 : 906 repas
 Mars 2019 : 854 repas / Mars 2020 : 1198 repas
 Avril 2019 : 826 repas / Avril 2020 : 1389 repas

Le personnel est partagé en deux brigades de trois agents qui se relaient une semaine sur deux pour assurer la production des repas, les commandes, la réception des marchandises, la mise en barquette individuelle, la désinfection des locaux et du matériel.

Le CCAS assure la livraison grâce à un agent municipal, Isabelle, et avec le véhicule réfrigéré de la commune. Les repas sont déposés devant chez les personnes pour éviter tout contact.

Pour le service d'aide aux courses, avant le confinement, Isabelle emmenait trois personnes par jour faire leurs courses, les après-midis. Depuis le début du confinement, l'aide aux courses concerne cinq à sept personnes par jour. Pour éviter la propagation du virus et la contamination des aînés, Isabelle récupère les listes des courses établies par les usagers ainsi que leur moyen de paiement avant de faire les courses pour eux et de leur livrer, en prenant toutes les précautions sanitaires.

Si vous connaissez des personnes isolées, pensez à contacter le CCAS de Fabrègues au 04 67 85 55 26.



RESTEZ INFORMÉS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

→ LES DÉCHETS MÉNAGERS

En raison de la situation sanitaire et de la fermeture des établissements scolaires, et afin de permettre aux agents de collecte de garder leurs enfants, les collectes des déchets ménagers (bac gris et bac jaune) habituellement réalisées le matin sont avancées à la veille en soirée. Cette mesure s'applique depuis le dimanche 15 mars. Il convient donc de présenter les bacs à la collecte avant 20h la veille du jour de collecte habituel. Ainsi, si la collecte a lieu normalement le lundi matin, merci de sortir votre bac dimanche avant 20h.

→ LES DÉCHETS VERTS

Afin de répondre à la demande particulière en cette période de printemps, neuf déchèteries du territoire métropolitain ont réouvert partiellement et sur rendez-vous uniquement au numéro gratuit suivant



RÉOUVERTURE DE 9 DÉCHÈTERIES POUR VOS DÉCHETS VERTS

pendant la durée du confinement

Baillargues/Castries - Castelnau-le-Lez
 Grabels (Hauts de Massane)
 Pérols - Lattes - Saint Jean de Védas - Pignan
 et pour Montpellier Mosson et Prés d'Arènes

#Ville belle
 Ensemble,
 éco-responsables.

ACCÈS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
 DU LUNDI AU SAMEDI

N° gratuit | 0 800 88 11 77

0 800 88 11 77 (ou au 04 67 34 70 00 si ce dernier était saturé), afin de permettre l'accueil exclusif des déchets végétaux de tous les particuliers et artisans dans le respect du règlement des installations : accès uniquement aux véhicules de moins de deux mètres de haut et aux remorques. Veillez toutefois à vous rendre dans la déchèterie la plus proche (Pignan), muni

d'une attestation de déplacement, sous peine de risque de verbalisation.

→ LES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a repris normalement, sur rendez-vous au 0800 88 11 77 ou sur le site de Montpellier Méditerranée Métropole : www.montpellier3m.fr/encombrants.

COMMERCES ET ARTISANS DE FABRÈGUES : POUR VOS BESOINS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

LES COMMERÇANTS ET ARTISANS OUVERTS, EN LIVRAISON OU SUR RENDEZ-VOUS

L'ACALF, Association des Commerçants et Artisans de Fabrègues met à votre disposition une liste des commerces et artisans qui restent ouverts, livrent ou travaillent sur rendez-vous.

Elle est accessible et mise à jour sur la page Facebook de l'association fabrègnoise.

Toutes les entreprises (commerces, artisans, professionnels, etc.) qui travaillent durant cette période pour les fabrèguois peuvent s'inscrire sur cette liste en envoyant leur demande à acalfcontact@gmail.com, même si elles ne sont pas adhérentes.

LA POSTE

En raison de l'activité Courrier qui diminue, les établissements Courrier assurent la distribution uniquement les mercredis, jeudis

et vendredis depuis le 30 mars dernier. En conséquence, les collectes ne seront pas faites ces jours là non plus.

En cette période de confinement, La Poste rend son service de visites par le facteur "Veiller sur mes parents" gratuit pour soutenir les personnes âgées isolées. Pour plus d'informations, consultez le communiqué de La Poste en cliquant [ici](#).

Vous pouvez consulter les horaires du bureau de Fabrègues en vous rendant sur le site de La Poste : www.laposte.fr/particulier/outils/trouver-un-bureau-de-poste

LE MARCHÉ COUVERT

Le marché couvert de Fabrègues, avenue Pasteur, reste ouvert du lundi au samedi, de 7h à 12h. Monsieur le Maire a, par ailleurs, demandé une dérogation à la préfecture de l'Hérault pour en maintenir l'ouverture.



LA COMMUNE ÉQUIPE LES COMMERÇANTS

Afin de mieux protéger les commerçants fabrèguois et leurs clients, la Ville de Fabrègues a distribué des masques de type visière aux commerçants du marché couvert et à tous les commerçants ouverts et en contact direct avec leurs clients.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE : LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER SOUTIEN LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Dans ce contexte particulier, les services de la métropole de Montpellier sont à vos côtés et prennent des mesures économiques pour :

- ➔ Soutenir les acteurs économiques grâce à des aides financières
- ➔ Défendre les emplois du territoire

Après une première série de mesures destinées à aider et accompagner les acteurs économiques, une seconde série, sous forme d'aides financières, est mise en place pour soutenir les entreprises.

- ✓ Des exonérations pour l'économie de proximité, pour un trimestre éventuellement reconductible et remboursement des versements effectués
- ✓ Des exonérations des loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine communautaire
- ✓ Le report du paiement de la taxe de séjour pour les hôteliers

- ✓ La création d'un fonds de soutien mensuel pour la prise en charge des loyers professionnels jusqu'à 500 euros pour le mois d'avril

À compter du 20 avril, les entreprises peuvent faire la demande sur le site www.entreprendre-montpellier.fr (voir modalités).

- ✓ Des mesures concernant la commande publique qui permettront de garder une souplesse et anticiper la reprise en fonction des besoins du territoire.

Pour retrouver toutes les précisions et les modalités quant à cet accompagnement et à ces aides, consultez l'article complet de Montpellier Méditerranée Métropole "COVID 19 - La Ville et la Métropole de Montpellier soutiennent les acteurs économiques" en vous rendant sur la page : www.montpellier3m.fr/covid-19-la-ville-et-la-metropole-de-montpellier-soutiennent-les-acteurs-economiques

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le numéro vert 0 800 71 08 60.

TAM AJUSTE SES SERVICES DE BUS ET TRAMWAY

En matière de transports, TAM propose toujours un niveau de service du « dimanche » pour les lignes desservant Montpellier et un niveau de service « petites vacances scolaires » pour le reste du réseau. Des adaptations horaires sont toutefois à l'œuvre pour la desserte des hôpitaux pour les personnels soignants. Nouveauté : en partenariat avec Modul'Auto, la métropole met à disposition du CHRU,

gratuitement, 5 voitures en libre-service pour faciliter le déplacement des personnels soignants.

Pour les dessertes des dimanche et des jours fériés, l'offre est adaptée et ajustée à la fréquentation avec certaines lignes qui ne circulent pas.

Depuis le mercredi 25 mars, le réseau TAM est gratuit. Pour les abonnés, les prélèvements d'avril sont suspendus.



montpellier 3M

Le service Vélo magg est toujours suspendu.

Plus d'informations : www.tam-voyages.com

UNE RECRUESCENCE DES VIOLENCES DANS LE CADRE FAMILIAL EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT

A l'instar de la situation sur le territoire national, la Brigade de Gendarmerie de Saint Jean de Védas a, elle aussi, enregistré une augmentation des violences conjugales et familiales sur notre territoire en cette période de confinement.

Pour rappel, il existe plusieurs moyens d'effectuer un signalement :

→ Pour les violences conjugales, vous pouvez appeler le **3919** (appel anonyme et gratuit). Des professionnels vous écoutent et vous accompagnent.

→ Pour les violences concernant les enfants, contactez le **119**.

→ Vous pouvez également contacter le **17** ou le **112** en cas d'urgence.

→ Pour des violences conjugales et parentales, l'alerte peut être donnée par SMS au **114**.

→ Il vous est possible de dialoguer avec un gendarme grâce à un chat en ligne accessible sur le site du Service Public : www.service-public.fr/cmi

→ Enfin, vous avez désormais la possibilité de vous rendre dans une **pharmacie** pour signaler les violences dont vous êtes victime et donner l'alerte.

ET POUR PRÉVENIR CES VIOLENCES ?

Un nouveau numéro d'accompagnement a, en parallèle, été créé pour prévenir ces situations de violences au sein de la famille : **08 019 019 11**. « Ne frappez pas. Faites vous accompagner, préservez votre famille des violences ».



FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
DES PROFESSIONNEL-LE-S VOUS ÉCOUTENT
ET VOUS ACCOMPAGNENT.
stop-violences-femmes.gouv.fr

LES PARTENAIRES DU CCAS ADAPTENT LEURS SERVICES ET VOUS ACCOMPAGNENT

FACE À LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE LE PLANNING FAMILIAL 34 SE MOBILISE

Permanence d'urgence pour toutes et tous du lundi au vendredi de 9h à 13h (Accès gratuit et confidentiel) :

- Interruption volontaire de grossesse médicamenteuse
- Test de grossesse, pilule du lendemain, test de dépistage des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites.

COMMENT PROCÉDER ?

Ne vous déplacez pas. Vous devez téléphoner au 04 67 64 62 19. Ensemble, nous déterminons la marche à suivre pour répondre à votre demande en lien avec nos partenaires.

Pour les violences, voici la ligne dédiée aux violences intrafamiliales et mariages forcés : 06 75 23 08 19 (Appel, SMS, WhatsApp) - mariageforce@gmail.com.

Vous recherchez des informations « Sexualité – IVG – Contraception » ? Contactez le 0800 08 11 11 (Numéro vert national : appel anonyme et gratuit), du lundi au samedi 9h à 20h.

Plus d'informations : www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-lherault-34

CROIX ROUGE CHEZ VOUS

Pour faire face à cette situation exceptionnelle liée à la crise du COVID-19 et assurer sa mission d'aide aux personnes vulnérables, la Croix-Rouge française a mis sur pied un dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire : « Croix-Rouge chez vous ».

Toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, le numéro national 09 70 28 30 00 pour bénéficier :

- d'une écoute chaleureuse et rassurante de la part des bénévoles formés à l'écoute,
- de la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain.

PRÉSENCE VERTE AU SERVICE DES PERSONNES FRAGILES

Présence Verte Services assure la continuité de services pour les actes essentiels chez les personnes fragiles. Consultez le communiqué de presse complet de Présence Verte sur le site internet de la ville de Fabrègues.



La Croix-Rouge française propose un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes isolées



Vous vivez seul(e) ? Votre état ne vous permet pas de faire vos courses ou d'aller chercher vos médicaments à la pharmacie ? Personne ne peut malheureusement vous aider. Vous vous sentez isolé(e), la situation actuelle vous inquiète et vous souhaitez en parler ?

La Croix-Rouge française est là pour vous !

Pour répondre à la crise Covid-19 et aider les plus fragiles, notre association a mis en place un dispositif exceptionnel qui s'adresse aux personnes confinées qui n'ont personne autour d'elles pour les aider ou avec qui parler.

Appelez le 09 70 28 30 00

En composant ce numéro non surtaxé, qui fonctionne 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures, vous serez mis en relation avec une équipe de volontaires Croix-Rouge. À votre écoute, ils prendront le temps de vous parler, de vous informer et de vous orienter.

Grâce à cette ligne téléphonique, deux services sont à votre disposition :

• Croix-Rouge écoute

Si vous ressentez le besoin de parler, de partager vos interrogations ou vos peurs, notre équipe dédiée est là pour vous apporter une écoute chaleureuse et bienveillante, vous rassurer, et, si nécessaire, vous orienter vers d'autres services. Des bénévoles formés à l'écoute sont également disponibles pour vous apporter un soutien psychologique.

• Les livreurs solidaires

Ce dispositif vous permet de vous faire livrer à domicile des produits de première nécessité : denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance. Ces produits restent à votre charge, ils vous seront livrés par les bénévoles de la Croix-Rouge française.



KIT "VOISINS SOLIDAIRES" : ET SI ON S'ORGANISAIT ENTRE VOISINS ?

Face à la crise sanitaire du Coronavirus Covid19, le voisinage devient une ressource précieuse et indispensable pour assurer à tous et en particulier à nos aînés une « continuité de vie ».

Pour les aider, la Ville et la Métropole de Montpellier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'association Voisins Solidaires, le Ministère de la Cohésion des Territoires et

les partenaires proposent un kit gratuit « Coronavirus : et si on s'organisait entre voisins ? ».

Ce kit a pour objectif d'aider les habitants à organiser l'entraide (affiche, tract, annuaire des voisins, panneau des voisins). Un mini guide de conseils face au coronavirus, élaboré par des professionnels de santé, complète le dispositif.

Pour télécharger le kit "Voisins solidaires" : www.montpellier3m.fr/actualite/les-voisins-solidaires-kit-gratuit-telecharger

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, RESTEZ CHEZ VOUS.

Tout déplacement est interdit
sauf muni d'une attestation pour :



Aller travailler,
si le télétravail est impossible



Faire des courses
de première nécessité



Faire garder ses enfants
ou aider des personnes
vulnérables



Aller chez un professionnel
de santé si vous n'avez
pas de signe de la maladie

L'attestation est téléchargeable sur le site du gouvernement.
Elle peut être imprimée ou recopiée à la main.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

W4031-001-2003 - 16 mars 2020

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

W4031-001-2003 - 17 mars 2020

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVÉ LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure
d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains,
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



0 800 130 000
(toll-free)

W4031-001-2003 - 27 mars 2020

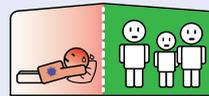
Coronavirus • Se soigner • 4

Que faire si vous êtes malade ?

Pendant environ 2 semaines :



Ne sortez pas. N'allez pas voir votre
famille ou d'autres personnes.



Si vous vivez avec d'autres personnes :
si possible restez loin des autres
pour les protéger pendant la journée,
pendant le repas, et dormez seul.
Portez un masque. Parlez-en avec
un professionnel si vous vivez dans
un lieu collectif comme un foyer.



Ne partagez pas les objets de tous
les jours : couverts, assiette, serviette,
savon, téléphone etc.



Lavez-vous les mains très souvent,
avec du savon ou du gel désinfectant.
Ne mettez pas les doigts sur le visage
(bouche, nez, yeux).

RESTONS EN CONTACT

LA VILLE DE FABRÈGUES EST À VOS CÔTÉS
POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ NOUS.

→ Pour des informations sur le COVID-19, appelez au : 0 800 130 000

→ Contactez la mairie de Fabrègues au : 04 67 85 11 57

Etat civil - Étrangers - Élections :
04 67 85 61 80
Urbanisme :
04 67 85 61 82
CCAS - Espace Solidarité :
04 67 85 55 26

Bureau de la Vie scolaire :
04 67 85 55 26
ALSH 2,5-11 ans
04 67 85 43 62
Police municipale :
04 67 85 17 90

→ Pour vos déchets, composez le numéro vert (gratuit) Allo Déchets
Propreté : 0 800 88 11 77

→ Pour vous tenir informés, consultez
également la page Facebook
 Ville de Fabrègues,
le site internet www.fabregues.fr
et l'application mobile Ville de Fabrègues

FABRÈGUES INFOS est édité à
l'initiative de la Mairie de Fabrègues
Directrice de publication : Myriam
Pena
Rédaction et réalisation : Priscilla Vivier -
Service communication | 04 67 85 61 77
| communication@fabregues.fr
Impression : JF Impression
Crédits photographiques :
Service Communication et autres
services Ville de Fabrègues,
Adobe Stock
Avril 2020 | 3500 exemplaires



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
VILLE DE FABRÈGUES

Simplifiez vous la ville !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
MUNICIPALE ET
ASSOCIATIVE

RECEVEZ LES ALERTES
DIRECTEMENT SUR
VOTRE MOBILE

DEVENEZ UN
ECO-CITOYEN

RETROUVEZ LES
MENUS DE LA
CANTINE



Flasher-moi !



Rendez-vous sur Google Play Store ou App Store
Tapez dans la barre de recherche « Fabrègues »
*L'installation ne prendra que quelques minutes. Vous pourrez, dès lors,
découvrir l'ensemble des fonctionnalités de l'application.*